



NOUVELLES DU PRÉAU ... PAR M L'ABBÉ CHRISTOPHE CALLIER

Après avoir esquissé un bilan du jugement des papes sur les vertus dans l'Antiquité païenne, nous pouvons prolonger notre enquête en abordant le domaine de la vie sociale.

La famille antique

Parmi les nations civilisées, l'Antiquité gréco-romaine n'a pas été sans ignorer le caractère sacré du mariage. « Il est certain que, dans l'esprit de tous ces peuples, par suite d'une disposition habituelle et antérieure, chaque fois qu'ils pensaient au mariage, l'idée s'en présentait toujours sous la forme d'une institution liée à la religion et aux choses saintes. Aussi, parmi eux, les mariages ne se célébraient guère sans des cérémonies religieuses, l'autorité des Pontifes et le ministère des prêtres, tant avaient de force sur des esprits, même dépourvus de la doctrine céleste, la nature des choses, le souvenir des origines, la conscience du genre humain ! Le mariage étant donc sacré par son essence, par sa nature, par lui-même » (Léon XIII). C'était une vérité que nos pays ont oubliée depuis maintenant plus de deux siècles.

Ne profitant pas des bienfaits de la grâce, les effets du péché originel se firent rapidement sentir. L'interdiction du divorce protégea la famille pendant un premier temps. « On raconte que les anciens Romains témoignèrent de l'horreur pour les premiers cas de divorce ; mais, en peu de temps, le sentiment de l'honnêteté vint à s'affaiblir dans les âmes ; la pudeur, qui est la modératrice des passions, disparut, et la foi conjugale fut violée avec une licence si effrénée, qu'on est obligé

de considérer comme très vraisemblable ce qui nous est rapporté par quelques écrivains, c'est-à-dire que les femmes avaient l'habitude de compter les années, non pas d'après la succession des consuls, mais à raison du nombre de leurs maris. » (Léon XIII). L'histoire contemporaine ne nous présente pas une situation si différente que cela.

La place de la femme

Le Christianisme fut le seul à pouvoir faire parvenir à une vraie conception de la mission de la femme. « Quand il parut sur la terre, la culture païenne n'exaltait souvent la femme que pour l'ensemble de ses dons extérieurs et éphémères ou pour la finesse de ses sentiments.



Mariage romain

Cette conception esthétique et ce sentiment intime s'élevèrent même jusqu'aux formes les plus hautes et les plus délicates. (...) Et pourtant même tout cela était vide et superficiel. Ni Athènes, ni Rome, phares de la civilisation qui, d'un point de vue naturel, mirent en si vive lumière les liens de la famille, ne réussirent par les hautes spéculations de la philo-

sophie ou la sagesse des législations, à élever la femme à la hauteur qui convient à sa nature. Le christianisme, au contraire, le premier et lui seul, sans méconnaître d'ailleurs ces valeurs extérieures et intérieures, a découvert et cultivé chez la femme des missions et des tâches qui sont le vrai fondement de sa dignité et la raison d'une plus authentique exaltation. Ainsi surgissent et s'affirment dans la civilisation chrétienne de nouveaux types de femmes, comme ceux de martyre de la religion, de sainte, d'apôtre, de vierge, d'auteur de vastes renouveaux, de consolatrice de toutes les souffrances humaines, de sauvegarde des âmes perdues, d'éducatrice » (Pie XII).

La société politique

L'Empire romain a brillé en particulier par « son génie politique, avec ses armées, avec sa richesse, avec sa puissante administration ». Malgré tout cela, il ne parvint jamais à édifier l'unité que seule la Rome chrétienne put réaliser (Pie XII).

Le déclin des vertus marqua le début de la décadence de l'empire : « C'est en effet lorsque le peuple romain se livra à la corruption et se précipita dans l'abîme de tous les vices que commença sa décadence. Plusieurs auteurs ont écrit sur l'origine de la grandeur et de la décadence de l'empire colossal, et tous s'accordent à dire que le peuple romain est parvenu à l'apogée de sa grandeur par sa tempérance, sa loyauté et ses autres vertus, et qu'il en est tombé lorsqu'il s'est livré à toutes sortes de vices. » (Pie IX). La famille fut la principale institution à être attaquée à l'heure de la chute : « parmi la splendeur même des arts et des lettres, s'étalait avec le déclin



tionnelles une telle corruption qu'Horace s'écriait : « Des générations fécondes en vices souillèrent d'abord le mariage, la race et les foyers ; de cette source jaillirent tous les maux qui ont submergé la patrie et le peuple. La jeune adolescente se complait aux voluptueuses danses ioniennes... et, dès ses premières années, rêve d'illicites amours » (Pie XII).

Ces forces et ces déficiences constatées dans les différentes sociétés de l'Antiquité païenne sont à mettre en parallèle avec ce que nous avons dit sur sa situation morale.

La restauration de toutes sociétés ne peut passer que par la grâce de notre Sauveur, et donc par sa royauté sur ces sociétés, qui doit en constituer comme l'âme. Sans le Christ, le père de famille, l'épouse, celui qui gouverne, l'inférieur, ne peuvent mettre en pratique les ver-

saires à leur charge. La société temporelle ne peut assumer sa finalité ne serait-ce que temporelle sans les secours dispensés par l'Eglise et donc sans lui être indirectement subordonnée.

Il est remarquable que les persécutions ont obtenu non seulement le rayonnement de la foi chrétienne dans la cité, dans les familles, mais aussi une victoire politique. En effet, les persécuteurs ont été remplacés par des empereurs chrétiens. « Cette épopée témoigne d'une vérité intemporelle : la victoire de l'Eglise sur les gouvernements païens, l'établissement ou la restauration de la royauté du Christ sur les sociétés temporelles ne peuvent avoir lieu sans le témoignage public et entier de la foi (...)

rait qu'une vaine diplomatie vouée à l'échec, comme le courant d'air des moulins de don Quichotte. Les premiers chrétiens ont établi le Christ à la tête de l'Empire parce qu'ils ont opposé au paganisme la vérité to-



Cruauté romaine

tales de l'Évangile.(...) Telle est la loi qui régira désormais l'action politique des chrétiens jusqu'à la fin des temps. » (R.P. Jean-Dominique)

Tournoi de foot de la tradition

Le 24^{ème} tournoi de la tradition s'est déroulé cette année à Versailles le dimanche 7 Avril. Une fois de plus les marseillais montaient pour défendre les couleurs du prieuré, accompagnés cette année par une autre équipe du sud, les Herbes de Provence (Avignon).

Comme chaque année le tournoi commence par la messe du dimanche à Saint Nicolas. Puis direction le stade à Versailles. Une première, avec des terrains d'une très bonne qualité et un beau ciel bleu.

Notre poule est composée des équipes suivantes : AS Paname, Camblin, les Galactiques, et le prieuré de Marseille.

Les matchs débutent vers 10h, et tout se passe plutôt bien, puisque nous finissons premier de la poule avec une victoire et deux matchs nuls. Nous avons pu compter, tout au long de la matinée, sur le soutien des avignonnais qui finissent 3ème de leur poule, ils joueront donc la consolante.

En 8ème de finale nous retrouvons l'équipe de Camblain que nous battons 2-0. En 1/4 de finale, le match est plus serré contre les Pastagas, nous réussissons à marquer à deux minutes de la fin, mais à la dernière seconde ils égalisent sur coup-franc. C'est donc la séance des tirs au but qui départage les deux équipes et malheureusement nous échouons à cette épreuve.

L'équipe finit donc le tournoi 5ème, et repart de ce tournoi avec une grosse motivation pour l'année prochaine. Les avignonnais ont goûté aux joies du tournoi et auront à coeur de faire mieux l'année prochaine.

Toute l'équipe tient à remercier Mademoiselle Blondeau pour le nouvel équipement et le soutien qu'elle nous a apporté.